

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
FCP SALAMETT CAP
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP » pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 tels que arrêtés par la société de gestion.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP » présentent :

-Un Actif Net s'élevant à	18.361.521,960
-Un Résultat distribuable s'élevant à.....	743.300,890
-Un Capital s'élevant à.....	16.946.972,018

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

3. Opinions sur les états financiers annuels

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP ».

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts, sur la gestion de l'exercice 2008.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons du non respect du ratio général d'emploi d'actif pour l'acquisition de valeurs mobilières fixé à un taux maximum de 80% prévu par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 Juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Fait à Tunis, le 01 Avril 2009

Le Commissaire Aux Comptes
M. Mahmoud ZAHAF

PRESENTATION GENERALE DU FCP SALAMETT CAP

Le « *Fonds commun de placement SALAMETT CAP* » en abrégé « *FCP SALAMETT CAP* » de type *Obligataire*, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, a obtenu l'agrément du CMF N°21-2006 en date du 24 Mai 2006.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100.000 Dinars divisé en 10.000 parts de 10 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

Le bilan de l'exercice 2008 totalise tant à l'actif qu'au passif.....	18.414.004,413
Contre au 31 décembre	9.136.615,506
2007.....	9.277.388,907
Enregistrant une augmentation	
de.....	
L'exercice 2008 a dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de	607.672,840
Contre un résultat d'exploitation bénéficiaire en 2007	191.309,703
de.....	
Et un résultat net au 31 décembre 2008 au sens de la norme comptable de.....	608.098,435
Contre un résultat net au 31 décembre 2007	197.775,391
de.....	
L'exercice 2008 a dégagé des sommes distribuables de	734.300,890
Les sommes distribuables au 31/12/2008 s'élèvent à.....	1.414.549,942

Nous vous présentons ci-après les états financiers comparés des exercices 2008 et 2007, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du gestionnaire, ainsi que les notes complémentaires considérées utiles.

ETAT FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2008

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	902 256	356 621
b- Obligations et valeurs assimilées	15 184 196	6 188 060
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires	0	1 741 282
b- Disponibilités	2 327 553	840 691
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs	0	9 962
TOTAL ACTIF	18 414 004	9 136 616
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	48 386	5 151
PA2- Autres créditeurs divers	4 096	1 072
TOTAL PASSIF	52 482	6 223
ACTIF NET		
CP1- Capital	16 946 972	8 778 042
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	680 249	0
b- Sommes distribuables de l'exercice	734 301	352 351
ACTIF NET	18 361 522	9 130 393
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	18 414 004	9 136 616

ETAT FINANCIERS ANNUELS

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 31/12/2008

(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>	<u>01/01/2007</u> <u>31/12/2007</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Revenu des OPC	37 020	3 129
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	617 467	166 371
c- Revenus des autres valeurs		
PR 2- Revenus des placements monétaires	114 697	48 984
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	769 184	218 484
CH 1- Charges de gestion des placements	146 421	22 354
REVENU NET DES PLACEMENTS	622 764	196 129
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	15 091	4 820
RESULTAT D EXPLOITATION	607 673	191 310
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	126 628	161 041
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	734 301	352 351
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-126 628	-161 041
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur - titres	8 933	4 302
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-8 507	2 163
- Frais de négociation		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	608 098	197 775

ETAT FINANCIERS ANNUELS
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2008

	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>	<u>01/01/2007</u> <u>31/12/2007</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d'Exploitation	607 673	191 310
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 933	4 302
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-8 507	2 163
d- Frais de négociation de titres		
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	15 232 651	9 408 250
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	11 304	131
_ Régularisation des sommes distribuables	958 329	184 122
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-7 057 434	-629 830
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-18 016	-6 975
_ Régularisation des sommes distribuables	-503 803	-23 081
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 231 129	9 130 393
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	9 130 393	
b- en fin d'exercice	18 361 522	9 130 393
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONNAIRES (ou de parts)</u>		
a- en début d'exercice	877 842	10 000
b- en fin d'exercice	1 694 762	877 842
VALEUR LIQUIDATIVE	10,834	10,401
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	4,16%	4,01%

NOTES COMPLEMENTAIRES**PORTEFEUILLE TITRES**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2008 la somme de 16.086.451,686

Elle se détaille comme suit :

- Actions et valeurs assimilés.....	902.256,050
- Obligations et valeurs assimilées.....	15.184.195,636
TOTAL	16.086.451,686

Nous tenons à vous informer du non respect du ratio général d'emploi d'actif pour l'acquisition de valeurs mobilières fixé à un taux maximum de 80% prévu par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 Juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Vu l'importance qu'attache le Conseil du marché Financier à ce sujet, nous vous recommandons de procéder aux régularisations qui s'imposent.

Actions et valeurs assimilés

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2008 la somme de 902.256,050

Elle se détaille comme suit :

- SANADETT SICAV	783.355,250
- GENERALE OBLIGATAIRE SICAV	118.900,800
TOTAL	902.256,050

Obligations et Valeurs Assimilées

Cette rubrique présente au 31 décembre 2008 un solde de 15.184.195,636

Elle représente la somme des emprunts d'Etat, des emprunts de sociétés, ainsi que des parts de FCC.

Elle se détaille comme suit :

-Emprunt d'Etat (BTA 6%).....	556.136,009
-Emprunt d'Etat (BTA 6,9%).....	2.529.075,670
-Emprunt d'Etat (BTA 7%).....	530.222,094
-Emprunt d'Etat (BTA 6,1%).....	743.672,873
-Emprunt d'Etat (BTA 7,5%).....	129.640,822
-Emprunt d'Etat (BTA 8,25%).....	33.116,777
Total Emprunt d'Etat	4.521.864,245
-Amen Bank SUB 2008 B	1.034.520,548
-ATB 2007/1 CATEG D.....	248.401,536
-AIL 2007/1	521.175,342
-AIL 2008	1.013.249,315
-ATL 2007/ 1.....	488.411,178
-ATL SUB 2008	306.075,616
-ATL 2008/ 1.....	1.030.772,603
-BH 2008	517.106,849
-CIL 2007/2	522.227,082
-CIL SUB 2008	300.715,068
-CIL 2008/1	814.246,575

-STB 2008/1 CAT D	1.036.590,400
-TL 2008/1.....	1.334.263,014
-TL 2008/3.....	301.752,329
-UNIFACTOR 2008.....	1.041.742,466
Total Emprunt de société	<u>10.511.249,921</u>
-FCC BIAT Credim2 PP3	151.081,470
TOTAL	<u>15.184.195,636</u>

Les parts du FCC doivent d'être reclassées dans la rubrique « Autres Valeurs ».

PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2008 la somme de.....2.327.552,727

Elle correspond aux avoirs en banque.

ACTIF NET

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2008..... 18.361.521,960

Elle se détaille comme suit :

-Capital début initial.....	8.784.885,688
-Emissions	15.232.651,258
-Rachats	(7.057.434,285)
-Sommes non distribuables	(13.130,643)
-Résultat de la période (d'exploitation) ..	607.672,840
-Compte de régularisation des revenus...	126.628,050
-Résultat de l'exercice clos	352.351,063
-Régul du résultat de l'exercice clos	<u>327.897,989</u>
TOTAL	<u>18.361.521,960</u>

Conformément à l'article 17 du prospectus de votre FCP « SALAMETT CAP », les sommes distribuables de l'exercice 2007 ont été intégralement capitalisées.

Emissions et Rachats

Le fonds a émis 1.522.144 parts au cours de l'exercice 2008. Les émissions résultent de toutes demandes de souscription et augmentent par conséquent le capital.

En revanche, le fonds a diminué son capital au cours de l'exercice 2008 par le rachat de 705.224 parts qui ont été reprises aux détenteurs qui en ont fait la demande.

A la date du 31 décembre 2008, le fonds dispose de 1.694.762 parts en circulations détenues par vos copropriétaires.

Sommes non Distribuables

Le solde débiteur de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à..... (13.130,643)

Il loge les plus ou moins values réalisées et latentes, ainsi que la régularisation des sommes non distribuables de l'exercice.

Compte de Régularisation des Revenus

Ce compte présente au 31 décembre 2008 un solde créditeur de..... 126.628,050

Ce compte vient régulariser le résultat de l'exercice en cours. En effet, il a été utilisé pour régulariser le résultat et les sommes distribuables de l'exercice.

PASSIF

Cette rubrique présente au 31 décembre 2008 un solde de 52.482,453

Elle représente la somme des dettes des opérateurs créditeurs et les autres créditeurs divers ; ces dettes se détaillent comme suit :

- Frais du gestionnaire	40.995,273
- Frais du dépositaire	5.900,000
- Redevance CMF	1.490,895
Total Opérateurs créditeurs	<u>48.386,168</u>
- Retenues à la source	531,013
- Autres Créditeurs	3.565,272
Total autres créditeurs divers	<u>4.096,285</u>
TOTAL	<u>52.482,453</u>

Parmi les autres créditeurs, figure un montant de 701,710 TND correspondant à des agios bancaires créditeurs encaissés mais non encore affectés dans le compte de produit approprié.

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE

Le bilan et l'état de résultat arrêté par le Conseil d'Administration du gestionnaire selon le modèle préconisé par la norme comptable relative aux O.P.C.V.M. présentent des sommes distribuables de la période de 734.300,890 TND

Elles se détaillent comme suit :

- Résultat d'exploitation exercice 2008	607.672,840
- Compte de régularisation des revenus.....	<u>126.628,050</u>
- Résultat distribuable exercice 2008	734.300,890
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	<u>680.249,052</u>
- Sommes distribuables cumulées au 31/12/2008...	<u>1.414.549,942</u>

Le résultat d'exploitation est déterminé par la différence entre les produits et les charges soient :

- Produits.....	769.184,365
- Charges	<u>161.511,525</u>
TOTAL	<u>607.672,840</u>

Les produits sont constitués par, les intérêts et les coupons courus ou échus sur obligations ou sur tous autres titres des créances négociables.

Les charges sont constituées notamment des frais de gestion qui s'élèvent à..... 146.420,733

Résultant essentiellement des conventions qui lient le «FCP SALAMETT CAP» avec la société de gestion « AFC » et la « ATB ».

Cette rubrique se détaille comme suit :

- Rémunération du gestionnaire	140.520,733
- Rémunération du dépositaire	<u>5.900,000</u>
TOTAL	<u>146.420,733</u>

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2008 la somme de 15.090,792 et représente principalement la redevance CMF qui s'élève à 14.909,880.